

PRÉSENTATION DES 4 PLANTES



La Berce du Caucase

DESCRIPTION

On reconnaît la Berce grâce à ses feuilles profondément découpées. Sa fleur est disposée en ombelle composée de petites fleurs blanches. Sa tige cannelée, tachetée de pourpre et couverte de poils blancs ne trompent pas quant à sa détermination. À noter que cette plante invasive peut atteindre les 2 mètres de hauteur.



L'ambrosie à feuilles d'armoise

DESCRIPTION

Dotée d'une tige ronde et poilue, l'Ambrosie se reconnaît également par la face supérieure de ses feuilles similaires à celle de la face inférieure. Ses fleurs sont en forme de cloche et sont réunies en grappe au sommet de la plante.



Le datura stramoine

DESCRIPTION

Ses feuilles sont irrégulièrement dentées. Les fleurs sont en forme d'entonnoir plissé et peuvent être blanches ou violettes. Son fruit est recouvert de nombreuses épines et ressemble à une bogue de châtaigne, même si celle du Datura est plus grande.



Le Raisin d'Amérique

DESCRIPTION

Pouvant atteindre les 3 m. de hauteur, le Raisin d'Amérique a une tige rougeâtre. Ses feuilles sont longues et ovales. Ses fleurs sont disposées en grappe et peuvent être blanches ou rosâtres. Lorsque les fleurs arrivent en fruits, ces derniers sont disposés en grappe penchée. Les baies sont d'abord de couleur verte devenant pourpre et enfin noir à maturité.

BILAN 2021

Suite à la création du réseau des observateurs, cette première communication vise à établir le **bilan de l'année 2021** au sujet de **l'évolution des 4 plantes à enjeux sanitaires** sur le territoire de Loudéac communauté ainsi que des campagnes d'arrachage menées.

Les EEE couvrent de plus en plus de territoire, menacent les écosystèmes et certains secteurs d'activité économique comme l'agriculture, la pêche, les loisirs nautiques, la sylviculture... Afin de répondre à cette problématique, Loudéac communauté a décidé de mobiliser les communes de son territoire dans leur surveillance et plus particulièrement sur 4 plantes invasives pouvant avoir un impact potentiel sur la santé.

FORMATIONS & RÉFÉRENTS

2021 a été marquée par la mise en place du réseau de référents observateurs pour identifier et suivre l'évolution des 4 plantes à enjeux sanitaires identifiées par l'ARS à l'échelle de Loudéac communauté.

L'objectif premier de cette démarche a été d'encourager les communes du territoire à nommer deux référents (1 agent technique et 1 élu) servant de **relais locaux** dans la mise en place du réseau de surveillance et de lutte.

En juin 2021, 4 formations animées par la FREDON Bretagne ont été organisées. L'objectif était de former les référents locaux aux enjeux, à la reconnaissance ainsi qu'aux bons gestes à adopter face à la Berce du Caucase, l'Ambrosie à feuilles d'armoise, le Datura stramoine et le Raisin d'Amérique.

Au total, 51 personnes issues du territoire de Loudéac communauté y ont ainsi participé.



Les formations ont eu lieu les 23 et 24 juin 2021

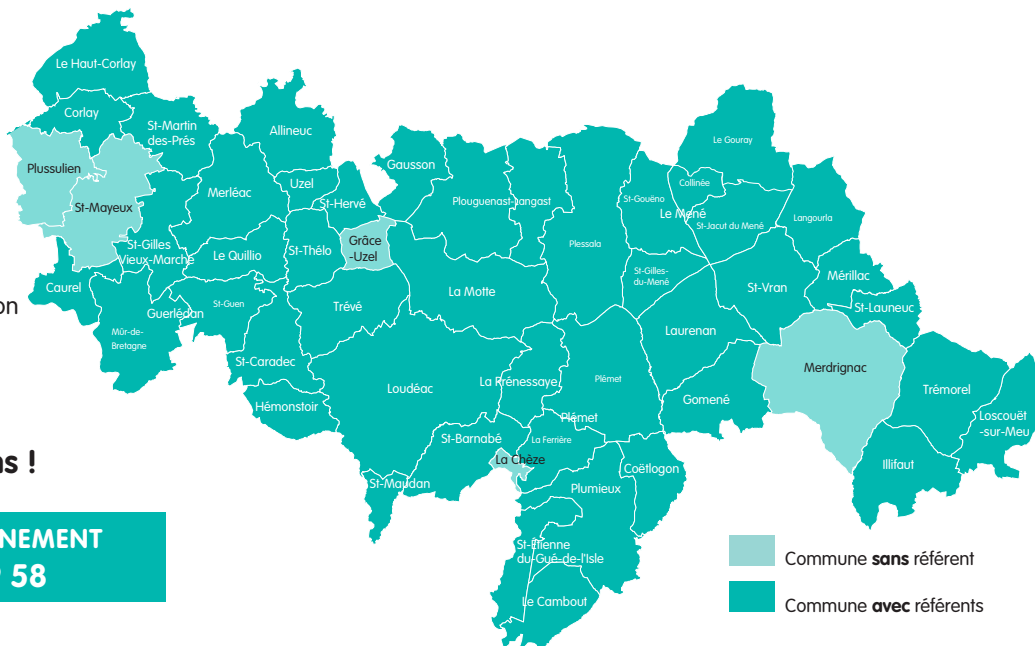
BILAN DES COMMUNES

engagées dans la lutte ayant leurs deux référents

La quasi-totalité du territoire est couverte par des référents ayant la capacité de reconnaître et de savoir agir face à la découverte de ces 4 plantes invasives.

D'autres sessions de formation seront proposées en 2022.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos besoins !



SERVICE ENVIRONNEMENT
02 96 66 69 58

LES CHIFFRES À RETENIR

pour 2021

- 36 communes participantes
- 51 personnes formées
- 7 foyers de Berce du Caucase (dont 2 détectés en 2021)
- 1 foyer de Raisin d'Amérique (détecté en 2021)
- 3 nouvelles observations en 2021
- 2 chantiers d'arrachage effectués
- Plusieurs chantiers programmés pour 2022



GESTION DES FOYERS

L'ensemble des frais de gestion et de traitement des végétaux est assuré par la **FREDON Bretagne**. Tous les ans, **Olivier AUDRAS**, chargé de mission spécialiste dans la gestion de ces plantes invasives, **veille et agit** si besoin sur les foyers recensés du territoire.

Les objectifs de la veille :

- surveiller l'évolution des 4 plantes ;
- détecter précocement les foyers ;
- harmoniser la gestion et limiter les risques.



En bref...

- 8 foyers de Berce du Caucase recensés
- 2 nouveaux foyers détectés en 2021
- 6 communes concernées
- Plusieurs missions d'arrachage effectuées en 2021 pour traiter les foyers

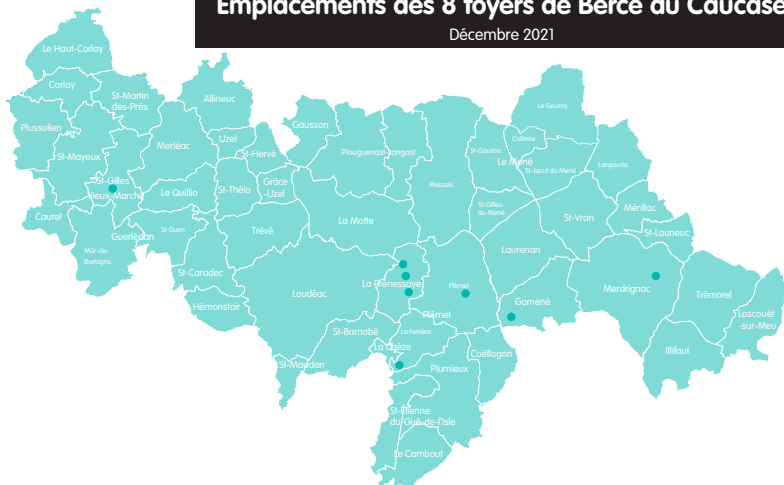


LA BERCE DU CAUCASE

La Berce du Caucase a été introduite en France en tant que plante ornementale. On la retrouve principalement en bord de route, terrains vagues, friches, jardins... Elle affectionne également les milieux humides et s'installe facilement sur les berges des cours d'eau.

Emplacements des 8 foyers de Berce du Caucase

Décembre 2021



PERSPECTIVES 2022 :

- Poursuivre les chantiers d'arrachage sur les foyers connus ;
- Développer le réseau d'observateurs ;
- Maintenir les efforts de surveillance ;
- Communiquer toujours plus sur l'espèce.

Sa reproduction se fait essentiellement par voie sexuée. Celle-ci produit jusqu'à 20 000 graines, pouvant ensuite se propager dans la nature.

Cette plante comporte un risque sanitaire grave. Sa sève contient des substances photosensibles qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que cette dernière est exposée au soleil, des brûlures apparaissent et peuvent être très conséquentes.



Victime de la Berce du Caucase : main brûlée au 3^e degré

La Berce du Caucase est soumise à arrêté de lutte, c'est-à-dire que lorsque sa présence est détectée, il est obligatoire de procéder à son élimination.

Compte tenu de sa dangerosité et des précautions à prendre lors des arrachages, c'est la FREDON Bretagne qui se charge de sa gestion et de son traitement.

EXEMPLE DE GESTION

CHANTIER D'ARRACHAGE SUR LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

À l'issue de leur formation, les référents de la commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché ont contacté le service environnement pour une suspicion de découverte d'un foyer de **Berce du Caucase**.

Les techniciens du service se sont rendus sur place afin de confirmer la présence de l'espèce et évaluer l'étendue du foyer. La FREDON Bretagne, en charge de la gestion de cette espèce, a ensuite été alertée. Présente sur la voie publique mais aussi chez plusieurs propriétaires, les référents locaux se sont rendus chez les concernés pour les informer de l'action de gestion qui allait être effectuée sur leur terrain.

Suite à ce signalement, le technicien de la FREDON est intervenu rapidement. Les plants les plus jeunes ont pu être facilement arrachés à la main, mais pour les autres, l'utilisation d'une bêche a été nécessaire pour leur arrachage.

Des précautions sont à prendre lors de ce type d'intervention au vu des risques de brûlures par la sève (port de masque/visière, gants, combinaison jetable).

Les plants arrachés ont ensuite été envoyés en centre de traitement pour incinération.



Olivier AUDRAS (FREDON) arrachant un jeune plant de Berce du Caucase



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

L'Ambrosie à feuilles d'armoise pose un grand problème de santé publique. Elle est responsable de nombreuses allergies dues à son pollen. Son expansion ne fait que s'accélérer au cours de ces dernières années.

Les allergies provoquées commencent en général à la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en septembre. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Un seul plant peut produire plus d'un million de grains de pollen... Les conséquences peuvent être très sérieuses. **1 personne sur 3 est sensible au pollen d'Ambrosie.** Ces réactions ne concernent pas uniquement les personnes allergiques au pollen, mais toute la population sensible ou non.

Les pollens peuvent selon les personnes provoquer des pathologies respiratoires (rhinites, trachéites), conjonctivites et parfois urticaires. Plus leur concentration est forte dans l'air, plus les symptômes seront sévères. Dans 50 % des cas, **l'Ambrosie à feuilles d'armoise** provoquerait des crises d'asthme, même chez les personnes non-asthmatique.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction de l'Ambrosie, les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet. La plante est par ailleurs **soumise à arrêté de lutte** tout comme **la Berce du Caucase**.

Pour le moment sa présence n'a pas encore été détectée sur le territoire de Loudéac communauté mais une vigilance particulière devra être adoptée car des foyers ont été observé en 2021 sur la commune de Gouarec (soit à moins de 14 km de Loudéac communauté).

PERSPECTIVES 2022 :

- Maintenir la prospection et la surveillance ;
- Développer le réseau d'observateur ;
- Rester vigilant sur le secteur ouest de Loudéac communauté.



En bref...

- Plusieurs foyers déjà identifiés sur le territoire



LE DATURA STRAMOINE

Le monde agricole connaît bien les problématiques que pose le Datura. Poussant généralement dans les cultures, il peut induire une baisse des rendements ainsi qu'une contamination des récoltes.

De plus, cette plante pose de nombreux problèmes sanitaires, car **chaque partie de celle-ci est toxique**. Son ingestion, pour le bétail comme pour l'Homme, est dangereuse, pouvant provoquer des confusions mentales, problèmes respiratoires, effets hallucinogènes, des amnésies et un risque mortel.

Cette plante se disperse par graine et s'installe préférentiellement sur les terrains anthropisés (friches, cultures, bords de route...).

La lutte contre cette EEE est nécessaire aux vues de sa forte toxicité.

Afin de prévenir son arrivée dans les cultures, un des leviers est de jouer sur la rotation de celles-ci. Une alternance entre culture d'hiver (blé, orge, colza), de printemps (betterave, pois, orge de printemps) et d'été (pomme de terre, maïs, légumes) ayant des cycles biologiques différents.

L'arrachage avant la floraison (juillet à septembre) reste la

méthode la plus efficace pour lutter contre le Datura stramoine. Le désherbage chimique ne donne que partiellement satisfaction, notamment en cultures légumières. Le désherbage mécanique est à privilégier étant celui qui montre de meilleurs résultats après l'arrachage manuel.

Sur les jeunes plantules, il est possible d'utiliser une herse étrille ou une houe rotative. Après ce stade, seul le binage peut être performant. En revanche, le labour n'est pas une technique efficace pour maîtriser le datura stramoine. En effet, les graines sont conservées dans une capsule robuste, très résistante et difficile à détruire. De plus, leur longévité dans le sol leur permet de germer jusqu'à des dizaines d'années plus tard, augmentant le risque de recontamination de la parcelle lors du travail du sol.

Plusieurs foyers ont été détectés en 2021 mais compte tenu du nombre important de foyer, seuls des conseils de gestion sont donnés, accompagnés de mesures préventives et de précautions.

PERSPECTIVES 2022 :

- Continuer à détruire cette plante problématique, en culture notamment ;
- Sensibiliser le domaine agricole au recensement et à l'élimination le plus tôt possible de l'espèce.



En bref...

- Premier foyer découvert cette année ;
- Arrachage programmé pour 2022 car découvert trop tard en saison



LE RAISIN D'AMÉRIQUE

Le Raisin d'Amérique a été introduit en France au début du XVI^e siècle pour réaliser des teintures et colorer les vins de mauvaise qualité. Pratiques vite abandonnées à cause de la toxicité de la plante, qui se développe aujourd'hui dans les secteurs boisés et peut servir d'ornement dans les jardins.

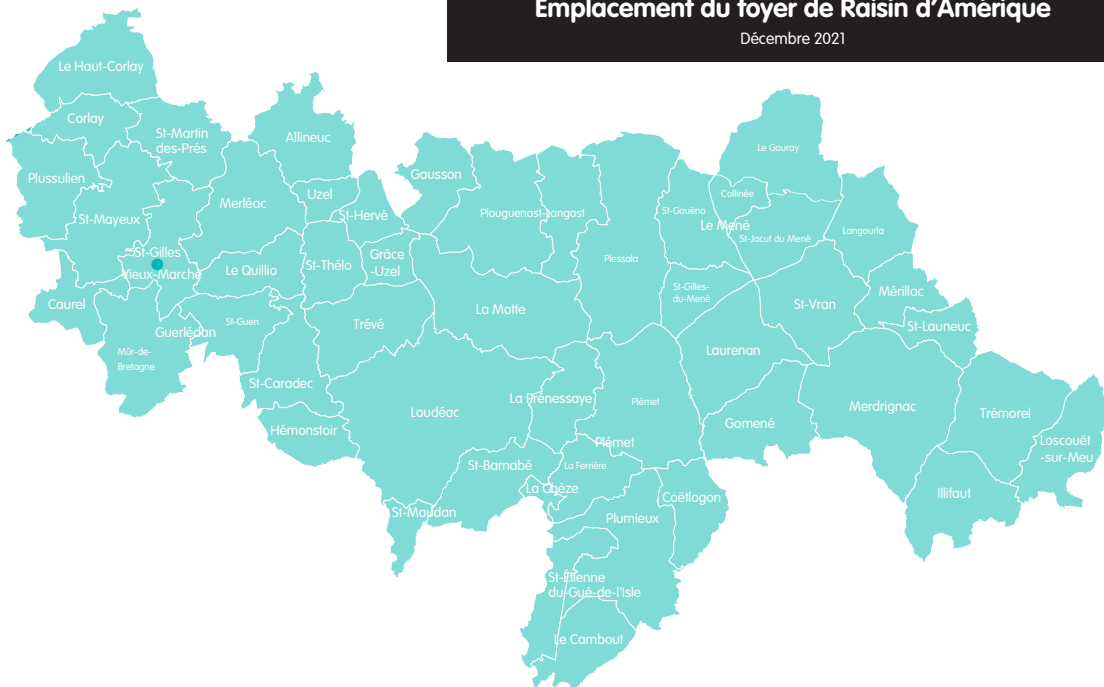
La plante est **intégralement toxique**, pouvant provoquer diarrhées aiguës, vomissements, douleurs abdominales, tachycardie, vertiges... Elle peut aussi s'avérer toxique pour les bovins, chevaux, porcs, moutons, volailles, pouvant même conduire à la mort de l'animal. Le pâturage en présence de cette plante est donc à proscrire.

Toute manipulation doit se faire avec des gants pour éviter tout risque d'ingestion accidentelle (contact des mains avec la bouche).

Le premier plan de Raisin d'Amérique a été observé cette année sur le territoire de Loudéac communauté. La découverte tardive d'un foyer conséquent n'a pas permis d'intervenir en 2021. Un chantier d'arrachage a été programmé pour 2022 par Olivier AUDRAS (FREDON). Néanmoins, des conseils de précaution ont été donnés aux propriétaires concernés afin d'éviter tout risque sanitaire

Emplacement du foyer de Raisin d'Amérique

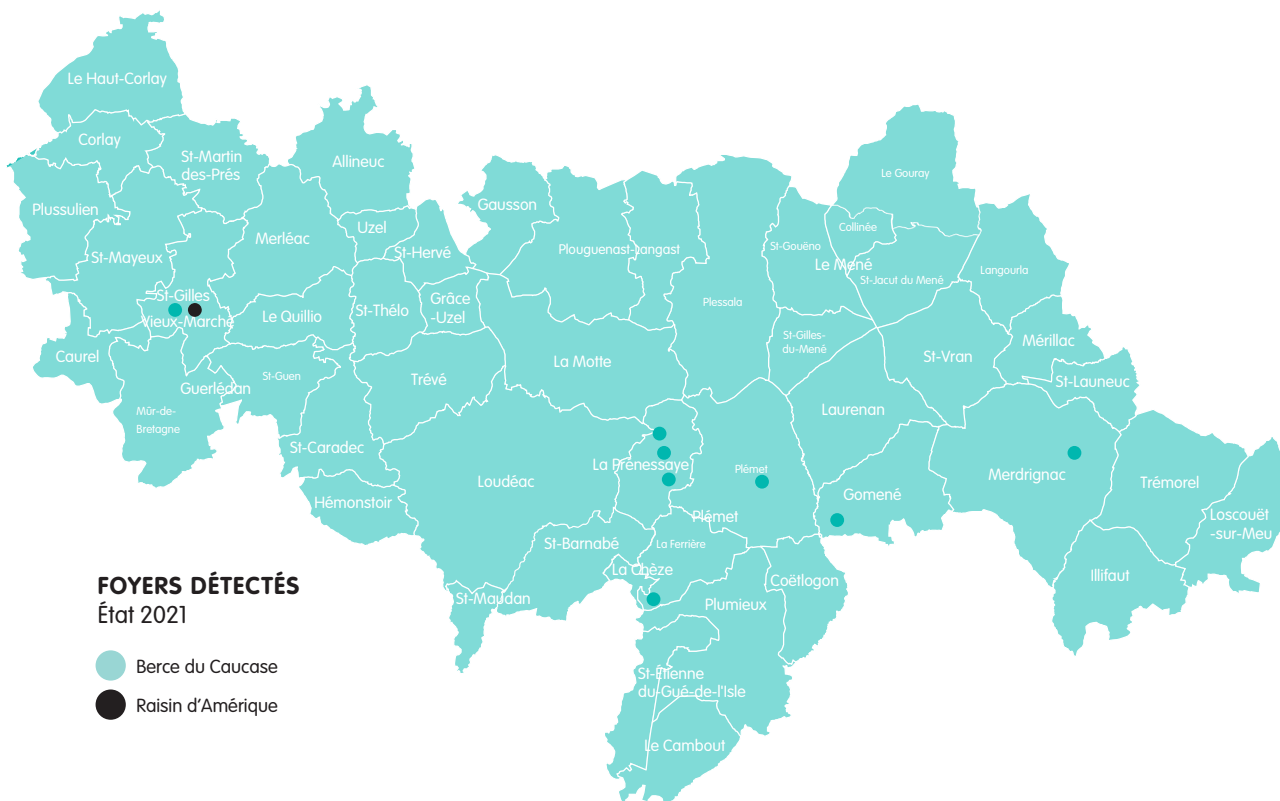
Décembre 2021



PERSPECTIVES 2022 :

- Développer le réseau d'observateurs ;
- Intervenir sur le foyer découvert (chantier conséquent).

CONSTAT 2021



D'après les informations remontées auprès du service environnement en 2021, on observe une présence plus importante de **Berce du Caucase** sur le bassin de vie de Plémet. Ceci s'explique principalement par l'effort de prospection plus important mené sur ce secteur. La gestion effectuée sur ces foyers de **Berce du Caucase** porte ses fruits puisque nous constatons une diminution de la repousse et de la vigueur des plants.

Un premier foyer de **Raisin d'Amérique** a été découvert et n'est certainement pas le seul sur le territoire. Il sera important en 2022 d'y porter attention.

Au vu de la progression et de la proximité de l'**Ambroisie à feuilles d'Armoise**, nous devons tous rester vigilants sur sa propagation. Au moindre doute, les techniciens du service environnement pourront vérifier vos suspicions.

Le réseau étant fraîchement mis en place, les détections de foyers d'EEE restent encore faibles. **Nous comptons sur les efforts de chacun-e dans la communication ainsi que la surveillance** des éventuels foyers afin de réussir à limiter leur propagation.

En ce sens, **il est indispensable de maintenir et d'amplifier nos efforts de façon à contrer le développement de ces plantes invasives présentant des risques non-négligeables pour notre santé.**

INFO ET CONTACT

Durant l'année 2022, d'autres formations auront lieu pour former davantage d'observateurs. Pour toutes autres interrogations ou demandes, contacter le **service environnement** de Loudéac communauté au **02 96 66 14 74** ou par mail via l'adresse **c.maudieu@loudeac-communaute.bzh**

LOUDEAC
communauté

